

4 - D. Pôle Solidarité Citoyenneté Culture – Direction de la Culture – Conservatoire à Rayonnement Régional : Organisation (avis) ;

Bonjour à toutes et à tous,

Nous n'avons pas pu assister à la réunion du mardi 8 février mais nous avons eu l'occasion d'échanger avec Mme Sanglier sur les points que nous voulions y faire remonter.

Nous avons obtenu des réponses à nos interrogations et poursuivons le travail d'accompagnement des agents du CRR sur leur carrière, régime indemnitaire, conditions de travail en restant en relation avec la direction.

Peut-être pouvons-nous, vis-à-vis de la fiche de poste du directeur adjoint sur un volant pédagogique, demander pourquoi il n'est proposé que l'ISOE ?

Nous souhaitons rappeler les demandes récurrentes de recrutement nécessaires dans les départements de pratique collective telles que : orchestre, chant choral, danse, théâtre etc. pour faire face à la demande liée aux objectifs du CRR en terme d'attractivité, liée également à la fatigue des agents en poste.

Pour terminer, nous souhaitons avoir des éléments de réponses vis-à-vis des contraintes qui semblent-il sont aujourd'hui imposées aux agents techniques du CRR en vue de la mise en place des 1 607 heures ? Dans quelle mesure est-il demandé aux enseignants de regrouper leurs heures d'enseignements sur des périodes contraintes afin de ne pas avoir à ouvrir les bâtiments sur des plages horaires trop importantes ? A-t-il réellement été proposé une année transitoire pour la mise en place d'un nouvel OTT ?